

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

- 13 -

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE - SERVICE INSCRIPTIONS ET POPULATION SCOLAIRE - Modification de dénomination d'une école primaire.

21-36972-DGAEES

- 0 -

Monsieur le Maire, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Le mardi 22 août 1944 se présentent à Marseille les premières troupes de la 1^{ère} Armée Française, dite De Lattre de Tassigny, débarquées le 16 août précédent sur les côtes varoises.

Il s'agit des troupes du 7^{ème} Régiment de Tirailleurs Algériens, issu de la 3^{ème} Division d'Infanterie Algérienne, aux ordres du général Goislard de Monsabert.

Elles sont bientôt rejointes par celles du 3^{ème} RTA, du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Groupements de Tabors Marocains et du 2^{ème} Cuirassier.

Après le Monte-Cassino, après Rome et avant le Jura, les Vosges et l'Alsace, ces troupes remarquables libèrent Marseille en sept jours.

Accrochant les soldats allemands dans de durs combats sur plusieurs points de la Ville, les troupes du 3^{ème} et 7^{ème} RTA sont surtout celles qui vont prendre, le 25 août, les positions ennemies à Notre-Dame de la Garde.

Parmi ces hommes, débarqués huit jours plus tôt et se lançant à l'assaut de la colline de Notre-Dame se trouve Ahmed Litim.

Né à el Milia, près de Constantine, il a probablement 24 ans. Il est caporal au sein de la 1^{ère} compagnie du 1^{er} bataillon du 7^{ème} Régiment de Tirailleurs Algériens.

Vers 16h30, le vendredi 25 août, alors que sa compagnie monte à l'assaut de Notre-Dame de la Garde pour rejoindre leurs camarades du groupe dit « Ripoll », qui viennent de déployer un drapeau français depuis le clocher, il est fauché par un obus allemand au pied de la Basilique et décède le soir même de ses blessures.

Il est cité à l'ordre de l'armée : « Jeune caporal, toujours le premier aux postes dangereux, a fait preuve d'un cran remarquable dans les combats de rue à Marseille. A été gravement blessé le 25 août 1944 à Notre-Dame de la Garde, alors qu'il servait lui-même son fusil mitrailleur, son tireur ayant été mis hors de combat ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.

A travers le nom et l'histoire de cet homme, la Ville de Marseille souhaite honorer et inscrire dans nos mémoires toutes celles et tous ceux, combattants et combattantes, qui, au-delà de leurs origines ou de leurs croyances, ont donné leur vie pour l'idéal universel de liberté.

Pour cela, il est proposé aujourd'hui de modifier l'appellation de l'école primaire publique sise 12, rue Bugeaud et de la dénommer « École Primaire Publique Ahmed Litim ».

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE,
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES,
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE L'école Primaire Publique dite « Bugeaud » située 12, rue Bugeaud 3^{ème} arrondissement, est désormais dénommée « École Primaire Publique Ahmed Litim ».

**Vu et présenté pour son enrôlement
à une séance du Conseil Municipal
MONSIEUR LE MAIRE DE MARSEILLE
Signé : Benoît PAYAN**